

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) porte à la connaissance du public qu'il a visé en date du 24 juillet 2014 une note d'information relative à l'augmentation de capital de BMCI au titre d'une opération de fusion-absorption de BMCI Crédit Conso.

L'augmentation de capital porte sur un total de 443 actions qui seront émises selon les modalités suivantes :

- Parité d'échange : 4 actions BMCI crédit conso pour 1 action BMCI ;
- Montant global de l'opération : 324 899 DH ;
- Prix d'émission : 784 DH par action ;
- Prime de fusion : 684 DH par action ;
- Date d'échange : 6 août 2014

Cette opération a été approuvée par les Assemblées Générales Extraordinaires de BMCI et de BMCI Crédit Conso tenues le 30 juin 2014.

Un extrait de la note d'information sera incessamment publié dans un journal d'annonces légales.

La note d'information visée par le CDVM est :

- tenue à la disposition du public :
 - aux sièges de BMCI et BMCI Crédit Conso;
 - au siège de la Bourse de Casablanca ;
- disponible sur le site du CDVM (www.cdvm.gov.ma)

CONTACT CDVM :

Tél : 05 37 68 89 71

E-Mail : operations_financieres@cdvm.gov.ma

CP/EM/019/2014